



Credit impayés , litige avec ma banque , utilisation frauduleuse

Par troll, le 11/08/2016 à 10:03

Bonjour ,

Je me permet de vous envoyer ce message car j'ai un très gros souci avec ma banque qui remonte il y à 4 ans . Début Décembre de l'année 2012 je me suis fait cambrioler mon appartement où ma carte d'identité a été volé , je porte donc plainte pour vole avec infraction à la gendarmerie de ma commune , les jours passe (une toute petite semaine) et voilà que le dimanche qui suit le cambriolage , je vois sur mon compte bancaire que du cash avez été retirer la veille donc le samedi , la banque étant fermé jusqu'au mardi , j'ai du donc attendre .Le Mardi je me présente a la banque afin de voire avec eux comment cela est possible que des étrangers en possession de ma carte d'identité puissent retirer de l'argent directement au guichet dans la banque ? Bien entendu les bandes vidéos de surveillance ce sont effacé (car elle s'efface tout les week end d'après la banque) je les ais menacé d'allé porter plainte pour utilisation frauduleuse de mon compte bancaire , mais ils n'ont pas voulu , je suis quand même allé a la gendarmerie mais à l'époque la gendarmerie ne prenait plus de plainte a ce sujet .

La Banque ne m'a toujours pas remboursé ce qui avait été volé , j'avais contracté un crédit a la consommation en 2012 , j'ai donc eu un accident de paiement a cause de cette utilisation frauduleuse , en 2013 Je suis partie au Canada , dans ce l'apse de temps je n'ai jamais reçu de courrier de la banque de France ou d'un tribunal , et là surprise le 08/08/2016 je reçoit un courrier simple de la banque , en me disant que je doit rembourser ce crédit . Ma question étant est ce que je suis obligé de remboursé ce crédit en ayant eu ce litige avec eux , est ce que j'ai des recours face a eux ?

Merci d'avance pour vos réponse

Cordialement

N.B: vue que je n'ai pas pu porter plainte pour utilisation frauduleuse , je n'ai donc aucune preuve en ma possession .